ASSOCIATION Centre Cycliste D'ETUPES
9 rue des Roses
25460 ETUPES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 10 décembre 2023.

Le 10 décembre 2023 à 17 heures, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Joséphine Baker d'ETUPES, sur convocation écrite faite par M. Sylvain CHALOT Président, en date du 28 novembre 2023.

L'Assemblée est présidée par M. Sylvain CHALOT en sa qualité de président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 56 membres de l'Association sur 109 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,

2/ Rapport moral du Président,

3/ Rapport et compte-rendu financier du Trésorier,

4/ Rapport Général du Commissaire aux Comptes,

5/ Approbation des comptes - Affectation du résultat

6/ Quitus au Trésorier,

7/ RENOUVELLEMENT/ENTRÉES/SORTIES DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION,

8/ Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant,

9/ Récompenses

10/ Questions diverses.

Détail convocation : CF invitation jointe

- Mais depuis 10 ans nos subventions de fonctionnement n'ont pas évolué, sauf pour la ville d'Etupes, qui dans un contexte compliqué, nous a augmenté notre subvention de 1000 euros cette saison. Très bonne initiative merci.

- Faut-il continuer à se dire, c'est bien, déjà que l'on ne nous baisse pas les montants, ce qui d'ailleurs n'est plus le cas pour tous, avec la région ou nous avons perdu plus de 12000 euros cette année. Et l'attribution d'un seul contrat civique, 0 poste ou emploi aidé pour nos coureurs, 0 aides financière de nos fédérations national / international ou ligue contrairement à d'autres sport. 0 aides des différents comité CDOS, CNOS etc...

- Comment pouvons-nous continuer à rivaliser face aux meilleures équipes ? Comment pouvons-nous faire mieux ou aussi bien, avec moins, quand tout coute plus cher ?

- Chers élus, oui nous redoublons de travail pour rentrer de l'argent avec les partenaires privés et nos lotos, mais je vous alerte vraiment sur notre situation financière compliquée, je vous invite à vraiment réétudier nos subventions de fonctionnement, il ne faut pas attendre des situations de blocages extrêmes comme ont pu en connaitre d'autres à l'image du FCSM, pour réagir et chercher des solutions pour revenir en N1 svp.

- 2024 s'annonce déjà sur le thème d'une gestion financière drastique de nos dépenses, ce qui ne peut pas faire pair avec une envie de performance au plus haut niveau internationale, car oui nous jouons bien dans cette course à la formation des meilleurs.
- Alors comme vous le comprendrez et pourrez le découvrir, notre bilan financier est forcément dans le rouge vif.

- Mais un rouge qui s'explique assez facilement, par diverses pertes financières comme sur le Tour PMA, ou le coût des hôtels / frais d'organisations ou de réceptions ont explosé... Baisse de subvention de la région comme je vous le disais, vente du matériel compliqué, coût du nouveau camion atelier qui était subventionné qu'a 80%, remplacement de nos 6 vélos de contre la montre etc...
- Disons que tout s'est vraiment mal combiné cette saison... Et je remercie vivement notre précèdent trésorier par intérim, Jaques Silva pour le travail effectué et je félicite et remercie notre nouvelle trésorière pour son engagement et son courage dans ces temps difficiles. Une sacrée saison pour commencer !

- Mon ami Robert doit ricaner de là-haut, nous qui pensions pouvoir redresser la barre, nous voilà en pleine mer. Mais il dirait voilà une vraie saison, mais sportivement on est comment ?

- Je lui répondrais, que le fruit du travail des années précédentes, avec un groupe très jeune commence à bien payer !
- Avec de très belles victoires sur de belles courses à étapes et nous terminons à la 12ème places sur les 28 équipes françaises de Nationale 1, loin de nos précédents titres, mais cela est très très bien, vis à vis de notre budget.
- Et notons notre grande satisfaction avec le passage de 2 coureurs chez les pros ! Avec Jon Rye Johnson chez CIC Nantes atlantique et de Dillon Corkery chez Auber St Michel, mais cela toujours sans retombé financière compensatrice de formation ! Il serait bon d'utiliser la célèbre phrase publicitaire, UN JOUR JE L'AURAI ....

- Et côté PROS, la sensationnelle saison d'Axel ZINGLE, qui poursuit sa montée en puissance parmi les meilleurs !
- Et quels termes utiliser pour vous parler de la fin de carrière de notre pépite, de la pépite qui a fait chavirer tous les cœurs, notre cher Thibaut PINOT. Qui aura mis un terme à une carrière, qui aura marqué tous les esprits entre victoires, déceptions, émotions et FAN ZONE, du jamais vu ! Tous les coureurs se demandent comme est-ce possible ? Il suffit d'être entier et sincère comme lui ! Nous étions extrêmement fiers d'être à Bergame pour ce dernier virage PINOT, ce moment restera pour toujours gravé dans nos esprits ! MERCI THIBAUT, avoir un licencié comme lui, fut la plus belle des récompenses. A quand le prochain !! ??

- Pour cela, il faut poursuivre la formation et il nous faut des locaux ! Et justement, Pays de Montbéliard Agglomération y travail grandement, nous devrions pouvoir intégrer ce véritable centre de formation d'ici 2026 je l'espère. Nous serons à ce moment-là, équipé comme il se doit pour accueillir et former sportivement et scolairement nos futurs champions.
- En attendant nous devons trouver un nouvel atelier, le local étant vendu Nouveau challenge à venir en urgence

- Coté Juniors, nous développons de plus en plus notre structure, sous la responsabilité d'Alex Brandt et Gilles Blanchot, ils font un travail incroyable bravo. Ils vous présenteront le projet 2024.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

CF rapports joints :

- Président,
- Responsable N1,
- Responsable section BMX,
- Responsable section Juniors réserve
- Responsable section loisirs

– 95 licences FFC

– 17 Licences FSGT

– Soit un total de 109 membres réels

Notre nombre de licenciés est stable, la période covid est maintenant derrière nous, en revanche toujours pas de licences à un prix attractif pour les bénévoles, malgré nos sollicitations auprès de la fédération depuis des années, certaines choses changent sur des décennies ou pas… C'est comme le retour sur formation des équipes pros.

Malgré tout, cette saison nous avons pu organiser :

- 5 lotos sur 6, un seul fut annulé à cause de la réglementation

- 3 cyclocross Dambelin FFC FSGT / Fesches-Le-Châtel FSGT

- Le 4ème Tour du Pays de Montbéliard en UCI sur 3 jours

- Aide très importante au CCINO pour l'organisation des manches de cyclocross

- Participation active dans le domaine du donnant/donnant avec la ville d'ETUPES

- Acquisition d'un nouveau camion atelier en cours de flocage

- Acquisition de 6 vélos contre la montre

- Travaux d'aménagements et de mise aux normes obligatoires, sur la piste de BMX pour 4500 euros !

- Soirée Partenaire chez BJORKA et petit déjeuner chez Bonjour François à Etupes

- Présentation d'équipe chez LITRIMARCHE en partenariat avec le MARCO POLO

- Soirée des bénévoles du tour PMA

Présentation par section

- Juniors Réserve

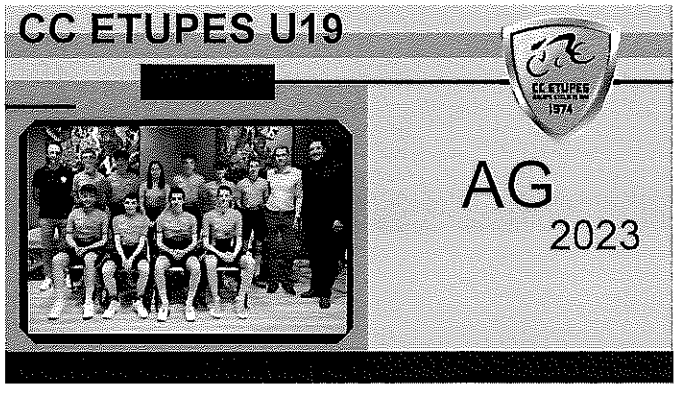

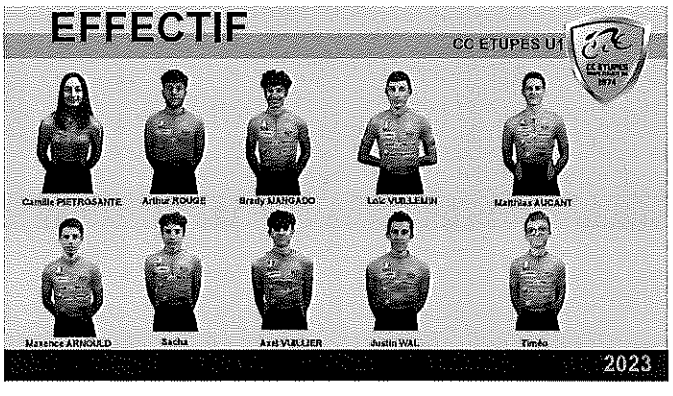

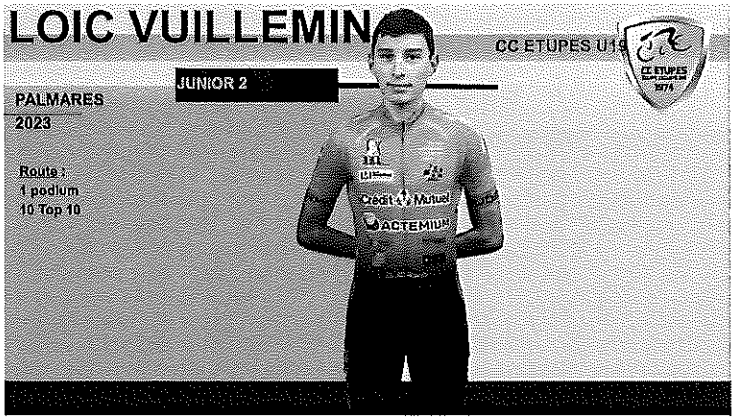
LOIC VUILLEMIN
CC ETUPES U19
JUNIOR 2
PALMARES
2023
Route :
1 podium
10 Top 10

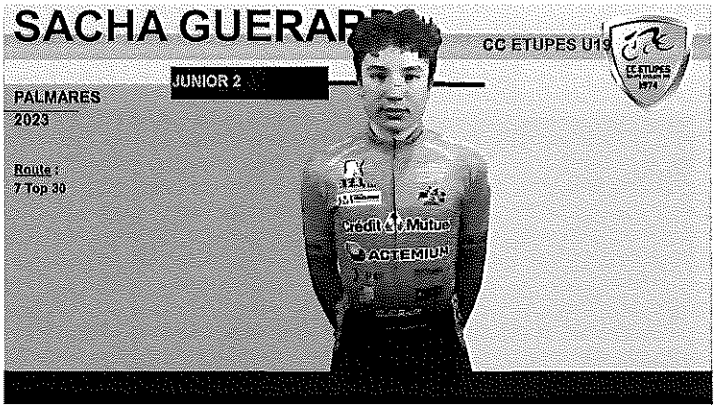
SACHA GUERAR
CC ETUPES U19
JUNIOR 2
PALMARES
2023
Route :
7 Top 30

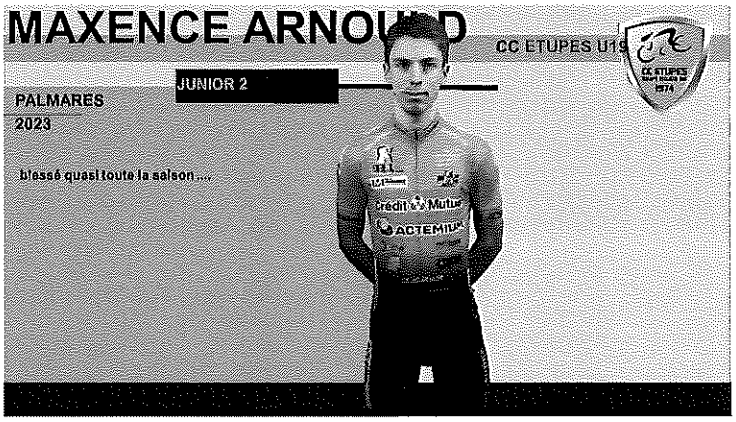
MAXENCE ARNOU D
CC ETUPES U19
JUNIOR 2
PALMARES
2023
blessé quasi toute la saison ...

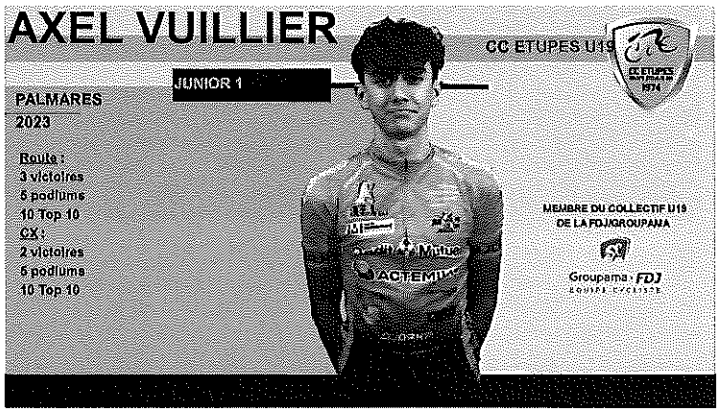
AXEL VUILLIER
CC ETUPES U19
JUNIOR 1
PALMARES
2023
Route :
3 victoires
6 podiums
10 Top 10
CX :
2 victoires
6 podiums
10 Top 10
MEMBRE DU COLLECTIF U19
DE LA FDJ.GROUPAMA
Groupama · FDJ

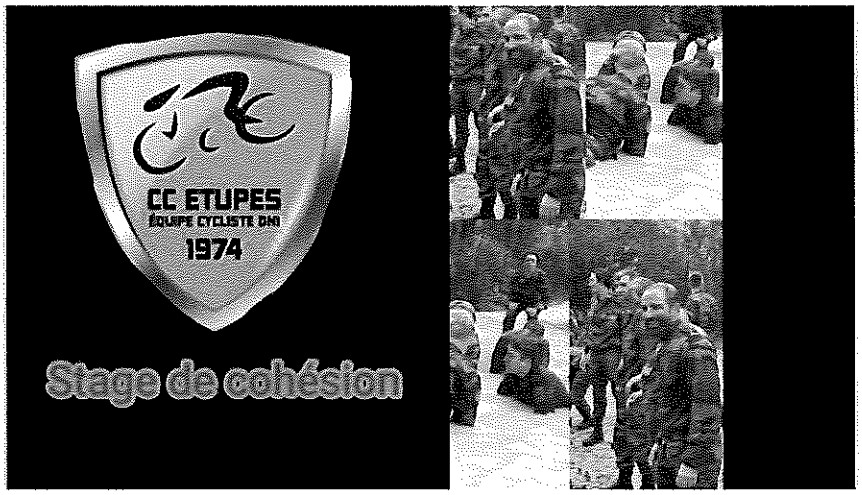
CC ETUPES
ÉQUIPE CYCLISTE DNI
1974
Stage de cohésion

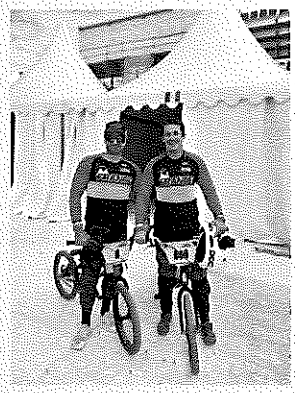

RÉSULTATS INTERNATIONAUX

- CHAMPIONNAT D'EUROPE A BESANCON :
- Charly GAILLARD CHAMPION D'EUROPE CRUISER et 3ème en 20''
- Damien ETHALON demi finaliste en 20''

- CHAMPIONNAT DU MONDE A GLASGOW :
- Charly GAILLARD 4ème en cruiser et demi finaliste en 20''
- Damien ETHALON 1/8ème de finaliste en 20''

12/13/2023 Sample Footer Text 4

PROJETS 2024

- Augmentation du nombre de compétiteurs.
- Transformation de la piste (butte à 5m)
- Organisation de stages sur pistes au format butte à 5m et à 8m.

12/13/2023 Sample Footer Text 5

- **Loisirs Gilles BLANCHOT**

- SECTION JUNIORS RESERVES ET LOISIRS

- Avec une cinquantaine de membres regroupés dans les catégories Juniors, réserves et loisirs chacun a pu vivre sa passion en toute convivialité.

- 2023 a été marqué par la montée en puissance de notre équipe juniors, composée de 9 coureurs (dont une féminine) cette équipe magistralement gérée par Alexandre BRANDT continue son développement et fait progresser les champions de demain.
- Les membres de l'équipe juniors et réserves se sont réunies pour un weekend travail/cohésion au sein de l'hôtel Kyriad de Montbéliard en novembre 2022 puis lors d'un stage de préparation à Cavalaire sur Mer en février 2023.

- Nos sociétaires ont pris part à diverses épreuves offertes par le calendrier Bourgogne Franche Comté ou Alsacien avec réussite, avec notamment une entrée tonitruante dans la saison ponctuée par la victoire de Adrien Louison sur la Pelousey Classic véritable championnat du monde Régional.
- Sur les différentes épreuves par étapes à chaque fois nous avons terminé sur le podium par l'intermédiaire de Paul Demange, Axel Ottiger et Mathis Tarbouriech.
- Les juniors ont participé à plusieurs épreuves Fédérales par étapes avec de belles performances basées principalement sur des jeunes en devenir que sont Maxence Arnould, Sacha Guerrard, Loic Vuillemin et Axel Vuillier.

Milieu de saison, les Championnats. Sur le Championnat Bourgogne Franche Comté Elite, Henri Haquin et Simon Baran viennent terminer 2ème et 3ème de l'épreuve remporté par Kevin Avoine aujourd'hui professionnel. Les championnats de France élite rassemblent les meilleurs amateurs, Henri réussi une belle course et vient chercher la 13ème place.
Juillet, et début de la deuxième phase de courses à étapes.
Le Tour du Pays Roannais – Matéo Allard 7ème
Le Tour de Côte D'Or – Victoire de Simon Baran
Le Tour Agglo Bourg en Bresse – Victoire de Henri Haquin
Le Tour Alsace – 4ème du classement général par équipe
L'Estivale Bretonne – Henri Haquin 3ème
L'Agglo Tour St Brieuc –Matéo Allard 2ème

Le Tour du Periguord CDF – Henri Haquin 5ème L'été est marqué par la signature du contrat de Stagiaire de Simon Baran, qui participera avec l'équipe BikeAid au Tour du Limousin et au Tour de Turquie. Une récompense à la suite de ses gros résultats, notamment sa 13ème place des championnats de France U23.
Septembre, la dernière partie de saison !
Gp de Plouay – Jon Rye Johnsen 6ème
Gp de La Somme – Simon Baran 6ème
Le Tour du Moselle – Victoire d'étape pour Simon Baran et Victoire du Général pour Henri Haquin
Paris Chalette Vierzon – Jon Rye Johnsen 3ème
Paris Tour U23 – Gros numéro de Matéo Allard repris dans les derniers KM
Tour de Turkye – 3 Top 15 d'étape pour Simon Baran

En résumé, nous avons été présents sur 115 jours de courses dont 13 courses à étapes. Sur ces 13 compétitions nous avons ramené 7 fois le maillot blanc de meilleur jeune, 3 fois le maillot jaune de vainqueur et placé 11 fois un coureur dans les 10 premiers.
Nous terminons 12ème de la CDF N1, et 11ème du Classement FFC avec 8223 points contre moins 5000 en 2022.
2 Coureurs rejoindront les professionnels en 2024. Dillon Corkery à St Michel Mavic Auber 93 et Jon Rye Jonhsen à CIC U Nantes Atlantique.
Le Bilan sportif est bon, le travail de formation reconnu et 2024 s'annonce être un grand cru !
La saison route à peine terminée que nous sommes déjà sur les Cyclo-cross. A noter que Guillaume Bagou, Corentin Lequet et Louis sparfel réalise une saison complète. Corentin est actuellement en tête de la CDF U23 après avoir remporté 2 manches sur 4 ! Guillaume Bagou est lui 5ème. Au niveau International, Corentin à terminé dans le top 10 des championnats d'Europe et pointe actuellement à la 9ème place du classement de la coupe du monde.

L'Effectif 2024 :
Simon Baran, 21 ans Tom Darmigny, 18 ans (ASPTT Dijon) Matthew Fox, 21 ans (Jegg-DJR Academy) Bjoern Koerdt, 19 ans Corentin Lequet, 19 ans Edvin Lovidius, 21 ans Jamie Meehan, 20 ans (Brocar-Alé) Henri-François Renard-Haquin, 21 ans Naël Rouffiac, 18 ans (Le Roc de la Lègue) Nicolas Rousset-Favier, 20 ans (Vendée U) Jorgen Sekse, 18 ans (Ringerike SK) Louis Sparfel, 20 ans Mathis Tarbouriech, 19 ans

discussion est déclarée ouverte.

Finalement, personne ne demandant la parole, le Président met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

- Le rapport moral et sportif étant présenté, lui accordez-vous votre Quitus ?

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0

Rapport adopté à l'unanimité, merci.

Charges d'exploitation

Achats non stockés /Charges externes	445 545 €
Impôts et taxes	2 238 €
Salaires	68 565 €
Charges sociales	12 639 €
Amortissements	44 986 €
Autres charges	9 €
Total des charges	**573 982 €**

Résultats

Résultat d'exploitation	- 87 986 €
Résultat Exceptionnel	18 094 €
Résultat financier	- 407 €
Résultat de l'Exercice	**- 70 299 €**

Passif

Provision pour risques et charges :	23 000 €
Emprunts :	19 180 €
Autres dettes :	175 031 €
Subventions d'investissement :	54 025 €
Fonds propres :	**- 32 586 €**
Total du Passif :	**238 650 €**

Prévisionnel 2023/2024

■ Total des Produits et services :	335 750 €
■ Total des Subventions :	311 400 €
■ Total général des produits :	647 150 €
■ Total des Charges de fonctionnement:	530 730 €
■ Total salaires + charges sociales :	116 420 €
■ Total général des charges :	647 150 €

Oh combien merci, ma chère Laurence pour ce travail immense, accompli tout au long de cette année !

9/ RECOMPENSES

Récompenses BMX,

- Présentation par l'entraineur
- = > Faire monter toute la section pour une Photo

Récompenses Loisirs juniors et réserve

- Présentation par l'entraineur
- = > Faire monter toute la section pour une Photo

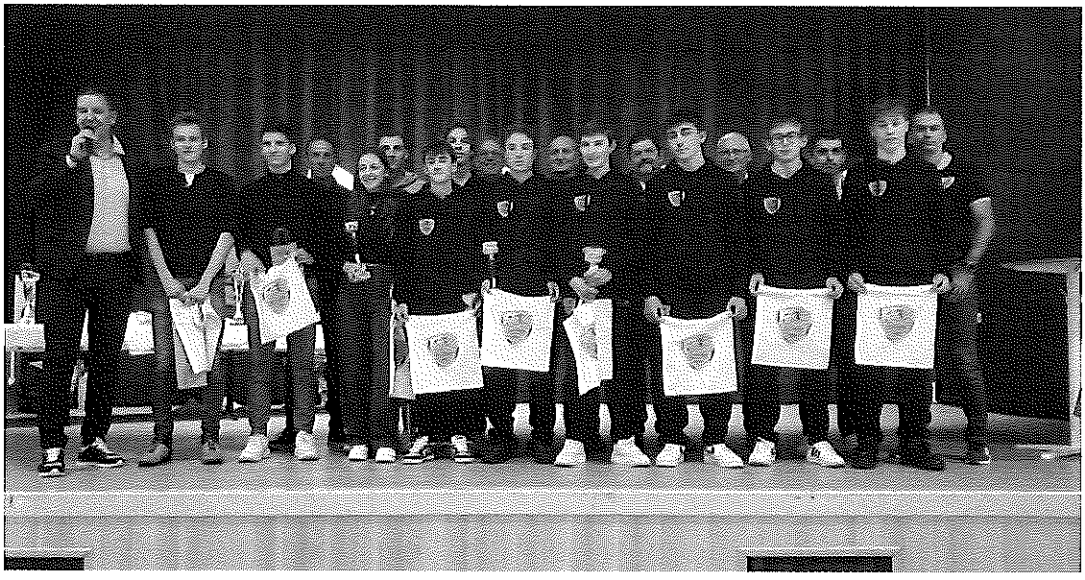

Récompense pour titre exceptionnel,

- Livre Thibaut PINOT pour Didier Klein – Marc Tirole – Philippe Claudel – Stephane Pegeot – Jean André – Marcel Viard - M Chopard La Meublerie

PHOTOS DE GROUPE AVEC L'ENSMBLE DES LAUREATS

Discours clôture Président

- Faire monter le comité pour un remerciement

  Remerciement - Projection 2024

9/ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

Fait à ETUPES, le 11 décembre 2023

Le Président M. Sylvain CHALOT

Le Secrétaire M. Sylvain LEBLOND

CC ETUPES

POUVOIR

Je soussigné(e) .....

Domicilié (e) .....

Membre de l'Association **Centre Cycliste d'Etupes**

Donne pouvoir, à M .....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **dimanche 10 décembre à 17h** et de délibérer sur l'ordre du jour prévu sur la convocation reçue.

En conséquence, M..... pourra assister à l'assemblée générale, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et autres pièces et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à .....
Le .....

SIGNATURE

BUDGET PREVISIONNEL 2023 / 2024 DE LA STRUCTURE

Nom de la structure :	CENTRE CYCLISTE D'ETUPES

CHARGES	RESULTAT 2022/2023	BUDGET 2023/2024
60 Achats		
*6040 Prestations de service	24 399	20 620
*6061 Carburant	30 876	32 000
*6063 Fournitures entretien et petits matériels	52 008	53 000
*6064 Fournitures de bureau et informatique	120	200
*6068 Fourniture energie EDF GDF	4 728	2 700
*6068 Frais organisation	40 308	10 900
*6070 Matériels et équipements	7 701	1 000
61 Services extérieurs		
*6130 Location	32 375	33 000
*6155 Entretien matériels et véhicules	25 476	8 500
*6161 Assurance véhicules	9 515	8 000
*61682 Autres assurances	121	130
*6183 Documentation technique	485	500
62 Autres services extérieurs		
*621 Personnel extérieur	41 202	30 000
*6226 Honoraires	14 262	14 500
*6236 Programmes	17 483	3 800
*6251 Frais de déplacements et hébergements	45 180	50 500
*6252 Stages	1 109	1 160
*6257 Réception et AG	42 553	35 000
*626 Frais postaux et télécommunication	2 025	2 040
*627 Frais bancaires	458	460
*6281 Frais sur organisations	23 860	23 500
*6282 Affiliations fédérations et Abonnements	28 931	31 025
*6283 Petites dépenses diverses	371	400
63 Impots et taxes		
*6300 Taxes	2 238	2 330
64 Charges de personnel		
*641 Rémunération du Personnel	68 565	88 850
*645 Charges sociales	12 639	18 659
*6420 Indemnités coureurs Franchises URSSAF		
65 Autres charges de gestion courantes		
*6511 Autres charges	169	210
*6512 Mutations arrivées		
Retour FFC sur engagements courses		
66 Charges financières		
*6611 Sur remboursement des emprunts	249	250
*67 Charges exceptionnelles	47 043	35 200
*68 Dotation amortissements	44 986	44 300
SOUS TOTAL CHARGES	621 434	552 734
86 Contributions volontaires en nature		
*861 Bénévolat	51 043	51 043
Valorisation mise à disposition tiers	14 090	14 090
TOTAL DES CHARGES	686 567	617 867

PRODUITS	RESULTAT 2022/2023	BUDGET 2023/2024
70 Ventes de produits et services		
*706 Prestations de services		
*707 Vente de matériels et équipements	2 700	3 000
*7082 Partenariat privé	11 685	29 084
*7083 Location matériel		
*7085 Organisations courses / randonnées	985	1 000
74 Subventions d'exploitation		
*7401 Etat : Aide Emploi d'Avenir		
*7402 Subvention Service Civique		
*741 Ministère JS : CNDS		
742 Conseil Régional		
- 7421 Subvention	19 000	15 000
- 7422 Investissement matériels DN		
- 7423 Subvention de fonctionnement DN		5 500
- 7424 Subvention d'un véhicule		
743 Conseil Départemental:		
- 7431 Subvention Actions spécifiques		
- 7432 Aide aux Licenciés	373	400
- 7433 Subvention de fonctionn. Equipe N	88 000	90 000
74.4 Commune		
- 7441 Subvention	41 000	46 000
- 7442 Subvention Fonctionnement		
- 7442 Subvention Equipe N		
- 7442 Subvention BMX		
-7443 Subvention org. courses		
745 Communauté d'Agglomération		
- 7451 Fonctionnement Equipe N	80 000	95 000
- 7451 Organisations	70 000	70 000
75 Autres produits gestion courante		
*7511 Licences	5 697	5 800
*7512 Mutations Départ	237	300
* 7513 Engagements courses FFC	2 825	2 900
*7560 Cotisations adhérents	1 040	1 050
*7562 Divers	61 529	61 400
Dons - Mecenat	83 135	120 000
76 Produits financiers		
*761 Intérêts Epargne	2	-
76 Produits exceptionnels		
*775 Revente véhicule	45 110	60 000
*77 Produits s/ex ant et qp invest	20 027	20 300
*791 Transfert de charges	17 790	-
SOUS TOTAL PRODUITS	551 135	626 734
87 Contributions volontaires en nature		
*871 Bénévolat	51 043	51 043
Valorisation mise à disposition tiers	14 090	14 090
TOTAL DES PRODUITS	616 268	691 867

Signature Président			Signature Expert Comptable
Le 23/01/ 2024 A ...ETUPES			Le 25 / 01 / 2024 A .....

SODECC AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Créateurs de confiance

Pierre PAPROCKI
commissaire
aux comptes

Cécile BUESSARD
commissaire
aux comptes

Virginie GASSMANN-ROY
commissaire
aux comptes

43 rue des Mines
CS 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
tél. 03 81 35 51 41
audit@sodecc.fr

SO NORD
FRANCHE-COMTÉ

FORCE d'EXPERTS
La Force du collectif, l'Expertise en partage

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Rapport sur les comptes annuels : 22 pages
Rapport spécial : 2 pages

Présentés à :

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association
CENTRE CYCLISTE D'ETUPES
9 rue des Roses
25460 ETUPES

par

Cécile BUESSARD
Commissaire aux Comptes

SARL de commissariat aux comptes au capital de 10 000€ inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon.
RCS Belfort TC 417 631 595 - Code APE 6920Z - TVA intracomm FR20 417 631 595

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la note « Autres informations » de l'annexe des comptes annuels, votre association a procédé à l'estimation au titre de l'exercice 2023 des contributions volontaires de la Ville d'ETUPES, correspondant à la mise à disposition à titre gratuite de locaux sis Rue des roses à ETUPES, ainsi que de salles, lieux de stockage et diverses assistances ponctuelles. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent cette estimation. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à AUDINCOURT, le 8 décembre 2023

Pour SODECC AUDIT SARL :
Cécile BUESSARD,
Commissaire aux Comptes.

Bilan ANC N° 2018-06

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	6 505	21 997
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 505	21 997
Autres réserves		
Report à nouveau	31 207	31 207
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 299	-15 492
Situation nette (sous-total)	-32 586	37 713
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	54 025	69 398
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	21 439	107 111
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	23 000	23 000
Provisions pour charges		
Total III	23 000	23 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	19 180	26 063
Découverts et concours bancaires	3 990	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	23 170	26 063
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 209	64 398
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	13 353	12 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 095	32 238
Autres dettes	10 468	15 964
Produits constatés d'avance	23 915	20 000
Total IV	194 211	171 499
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	238 650	301 610

Compte de Résultat ANC N°2018-06

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 263	11 386
Sur opérations en capital	34 780	50 192
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI	**47 043**	**61 578**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**18 094**	**30 139**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**551 135**	**600 710**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**621 434**	**616 201**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-70 299**	**-15 492**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	14 090	14 090
Bénévolat	51 043	48 074
TOTAL	**65 133**	**62 164**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	14 090	14 090
Personnel bénévole	51 043	48 074
TOTAL	**65 133**	**62 164**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Centre Cycliste d'Etupes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 238 650 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 70 299 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/11/2023 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association a pour objet la pratique de l'éducation physique des sports en général et du cyclisme de loisirs et de compétitions en particulier.
Elle assure la formation physique et morale de la jeunesse à travers la pratique de sport cycliste.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	285			285
Immobilisations incorporelles	**285**			**285**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 475	74 820	55 878	120 418
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 623			1 623
- Matériel de transport	229 255	5 432		234 687
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 219			1 219
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**333 572**	**80 252**	**55 878**	**357 946**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	80			80
Immobilisations financières	**95**			**95**
ACTIF IMMOBILISE	333 952	80 252	55 878	358 326

SODECC AUDIT SARL Comptes

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		44 986	44 986
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		**44 986**	**44 986**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		21 097	21 097
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		**21 097**	**21 097**

SODECC AUDIT SARL Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	21 997		15 492	6 505
Report à Nouveau	31 207			31 207
Résultat de l'exercice			70 299	-70 299
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	69 398		15 373	54 025
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**122 602**		**101 164**	**21 439**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 194 211 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 990	3 990		
- à plus de 1 an à l'origine	19 180	6 932	12 248	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 209	73 209		
Dettes fiscales et sociales	13 353	13 353		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 095	50 095		
Autres dettes (**)	10 468	10 468		
Produits constatés d'avance	23 915	23 915		
Total	**194 211**	**181 963**	**12 248**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 884			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	9 570
FOURN.IMMO.FACT.NON.PARV.	50 095
BANQUES INTERETS COURUS	118
CONGES A PAYER	8 897
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	1 588
CHARGES A PAYER	8 042
Total	**78 310**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			298 373			298 373
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			15 373			15 373
						313 746

Autres informations

-> L'Association a bénéficié de mises à disposition gratuites de différents partenaires, à savoir :

Ville d'ETUPES :

- Salle de stockage et de réparation à l'EMG.....1 120 €
- Valeur locative de la salle de stockage.....1 800 €
- Salle des fêtes.....3 330 €
- Terrain de bi-cross des Vernes.....2 200 €
- Valeur locative terrain bi-cross des Vernes.....1 200 €
- Logement T3 Rue des Roses.....1 848 €
- Siège social T4 Rue des Roses.....1 992 €
- Assistances diverses..... 600 €

Soit un total de 14 090 €

-> Les différentes manifestations sont réalisées avec le concours de bénévoles.
- Tour PMA participation de 50 personnes par jour, soit 8 heures sur 3 jours : 1 200 heures
- Courses de la section BMX : 3 manifestations, 2 cyclo cross : 1 280 heures
- Organisation des lotos, 30 personnes pendant 8 heures par loto, soit 5 lotos : 1 200 heures
- Gestion administrative : 10 heures / semaines soit 500 heures

soit un total de 4 180 heures sur l'exercice, avec une valorisation horaire d'un SMIC chargé, l'estimation se chiffre à 51 043 euros.

-> La provision pour indemnité de fin de carrière n'est pas comptabilisée au 30 septembre 2023.

Une estimation a été faite en retenant les hypothèses suivantes :

- âge de départ : 65 ans
- à l'initiative du salarié
- revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 %
- taux d'actualisation brut : 2.80%
- taux de turn over : moyen
- taux moyen de charges sociales : 30 %
- table de mortalité : INSEE 2022

Son montant s'élèverait à 9 846 Euros au 30 septembre 2023.

-> Les prix reçus de la Fédération Française de Cyclisme et attribués aux coureurs sont rattachés au résultat des épreuves de la saison 2022.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention mentionnée à l'article L.612-5 du Code de commerce qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

Convention N°1 : convention de partenariat avec l'association TEAM CC ETUPES

- *Personnes concernées :*
  - *M. Yann CRAVE, administrateur de l'association Club Cycliste ETUPES et président de l'association TEAM CC ETUPES ;*
- *Nature de la convention :*
  - *Votre association a reçu un don de l'association TEAM CC ETUPES ; il s'agit d'un don en numéraire d'un montant de 4.000€ TTC.*
- *Montants inscrits dans vos comptes :*
  - *Compte 468700 « Produits à recevoir » : 4.000€ TTC au titre de l'exercice clos 30 septembre 2023.*
  - *Compte 758000 « Produits divers gestion courante » : 4.000€ TTC au titre de l'exercice clos 30 septembre 2023.*

Fait à AUDINCOURT, le 8 décembre 2023

Pour SODECC AUDIT SARL :
Cécile BUESSARD,
Commissaire aux Comptes.

SODECC AUDIT SARL Commissariat aux Comptes

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

ASSOCIATION Centre Cycliste d'Etupes

9 Rue des Roses
25460 ETUPES

APE : 9312Z
Siret : 38182452300025

CONSULTIS
AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Dijon
inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon

Philippe POURCELOT - Expert-Comptable associé

Sommaire

1. Comptes annuels **1**

Rapport de présentation des comptes annuels 3

Bilan 5

Compte de Résultat 13

Annexe 21

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Centre Cycliste d'Etupes relatifs à l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	238 650
Total des ressources	16 410
Résultat net comptable (Déficit)	**-70 299**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à EXINCOURT
Le 29/11/2023

Philippe POURCELOT
Expert-Comptable

Philippe POURCELOT

Certified by yousign

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Bilan

Bilan ANC N° 2018-06

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	**6 505**	**21 997**
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 505	21 997
Autres réserves		
Report à nouveau	31 207	31 207
Excédent ou déficit de l'exercice	**-70 299**	**-15 492**
Situation nette (sous-total)	**-32 586**	**37 713**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	54 025	69 398
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	**21 439**	**107 111**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	23 000	23 000
Provisions pour charges		
Total III	**23 000**	**23 000**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	19 180	26 063
Découverts et concours bancaires	3 990	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	23 170	26 063
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 209	64 398
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	13 353	12 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 095	32 238
Autres dettes	10 468	15 964
Produits constatés d'avance	23 915	20 000
Total IV	**194 211**	**171 499**
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**238 650**	**301 610**

Bilan ANC N° 2018–06 détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
531000 - CAISSE	150,00		150,00	10 194,40
	15 322,67		15 322,67	49 738,37
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	9 952,97		9 952,97	2 860,76
	9 952,97		9 952,97	2 860,76
Total II	**87 006,59**		**87 006,59**	**150 452,77**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**445 332,80**	**206 683,05**	**238 649,75**	**301 609,95**

Bilan ANC N° 2018-06 détaillé

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
Autres dettes		
467100 - FEDERATION FC	2 426,45	11 690,11
468600 - CHARGES A PAYER	8 041,69	4 273,43
	10 468,14	15 963,54
Produits constatés d'avance		
487000 - PROD.CONSTATES D'AVANCE	23 915,00	20 000,00
	23 915,00	20 000,00
Total IV	**194 211,10**	**171 499,24**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**238 649,75**	**301 609,95**

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Compte de Résultat

Compte de Résultat ANC N°2018-06

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 263	11 386
Sur opérations en capital	34 780	50 192
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI	**47 043**	**61 578**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**18 094**	**30 139**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**551 135**	**600 710**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**621 434**	**616 201**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-70 299**	**-15 492**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	14 090	14 090
Bénévolat	51 043	48 074
TOTAL	**65 133**	**62 164**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	14 090	14 090
Personnel bénévole	51 043	48 074
TOTAL	**65 133**	**62 164**

Compte de Résultat ANC N°2018–06 détaillé

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
606400 - FOURNIT.ADMINISTRATIVES	120,15	0,03	179,63	0,04	-59,48	-33,11
606823 - FRAIS DE RESTAURATION	3 309,25	0,83	3 940,07	0,88	-630,82	-16,01
606840 - FRAIS HEBERGEMENT	15 440,77	3,88	13 232,12	2,95	2 208,65	16,69
606850 - ACH ALIMENTAIRES COURSES	14 449,35	3,63	15 637,64	3,49	-1 188,29	-7,60
606860 - ACH ALIM. BOISSONS LOTOS	4 649,38	1,17	2 675,95	0,60	1 973,43	73,75
606870 - ACH ALIM. BOISSONS AUTRES	2 459,43	0,62	2 732,14	0,61	-272,71	-9,98
612200 - CREDIT-BAIL MOBILIER	1 970,19	0,50	722,76	0,16	1 247,43	172,59
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	1 760,00	0,44	1 350,00	0,30	410,00	30,37
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	18 002,62	4,52	16 860,34	3,76	1 142,28	6,77
613510 - LLD VEHICULES	10 455,47	2,63	4 762,99	1,06	5 692,48	119,51
614000 - CHARGES LOCATIVES	186,85	0,05			186,85	
615000 - ENTRETIEN REPARATIONS	41,59	0,01	4 320,00	0,96	-4 278,41	-99,04
615510 - ENTRETIEN MATERIEL	2 164,85	0,54	4 930,69	1,10	-2 765,84	-56,09
615520 - ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	21 153,35	5,32	12 867,65	2,87	8 285,70	64,39
615600 - MAINTENANCE	2 116,53	0,53	716,22	0,16	1 400,31	195,51
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	9 196,47	2,31	7 665,77	1,71	1 530,70	19,97
616100 - ASSURANCES EMPRUNTS	120,72	0,03	955,56	0,21	-834,84	-87,37
616800 - ASSURANCES AUTRES RISQUES	318,96	0,08	170,16	0,04	148,80	87,45
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	485,28	0,12			485,28	
621000 - PERSONNEL EXTERIEUR	41 202,10	10,35	44 172,98	9,85	-2 970,88	-6,73
622600 - HONORAIRES	14 262,40	3,58	14 236,84	3,17	25,56	0,18
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	14 192,40	3,57	960,00	0,21	13 232,40	NS
623400 - LOTS LOTOS	23 321,34	5,86	23 542,68	5,25	-221,34	-0,94
623500 - CADEAUX	538,78	0,14	203,52	0,05	335,26	164,73
623600 - CATALOGUES ET IMPRIMES	3 290,59	0,83	4 558,11	1,02	-1 267,52	-27,81
623800 - POURBOIRES DONS COURANTS	370,56	0,09	179,95	0,04	190,61	105,92
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS			137,50	0,03	-137,50	-100,00
625100 - FRAIS DE DEPLACEMENTS	44 619,51	11,21	38 675,56	8,62	5 943,95	15,37
625300 - INDEMNITE SERVICES CIVIQUES	560,20	0,14	1 959,66	0,44	-1 399,46	-71,41
625700 - RECEPTIONS	42 553,38	10,69	38 824,21	8,65	3 729,17	9,61
626100 - AFFRANCHISSEMENT	337,40	0,08	599,07	0,13	-261,67	-43,68
626200 - TELEPHONES	899,33	0,23	857,27	0,19	42,06	4,91
626201 - INTERNET	787,60	0,20	762,75	0,17	24,85	3,26
627000 - FRAIS BANCAIRES	457,57	0,11	430,55	0,10	27,02	6,28
628100 - COTISATIONS	1 049,00	0,26	279,00	0,06	770,00	275,99
628110 - ENGAGEMENTS	12 132,00	3,05	9 312,87	2,08	2 819,13	30,27
628111 - LICENCES	10 411,00	2,62	9 722,00	2,17	689,00	7,09
628112 - MUTATIONS	5 480,00	1,38	6 990,00	1,56	-1 510,00	-21,60
628113 - AFFILIATIONS	1 933,62	0,49	1 686,17	0,38	247,45	14,68
628114 - ENGAGEMENTS BMX	-1 051,00	-0,26	1 912,00	0,43	-2 963,00	-154,97
628115 - ENGAGEMENTS FSGT	25,00	0,01	149,00	0,03	-124,00	-83,22
628116 - STAGE COUREURS	60,00	0,02			60,00	
628117 - VERSEMENT PRIX COUREURS			-92,65	-0,02	92,65	-100,00
628300 - FRAIS ENTRAINEMENTS			25,00	0,01	-25,00	-100,00
628410 - FRAIS FORMATION INFORMATION			235,00	0,05	-235,00	-100,00
	445 545,03	111,97	422 968,23	94,28	22 576,80	5,34
Impôts, taxes et versements assimilés						
633300 - PART.FORM.CONTINUE	1 122,68	0,28	1 326,93	0,30	-204,25	-15,39
635400 - DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE	185,26	0,05	1 367,28	0,30	-1 182,02	-86,45
635800 - AUTRES DROITS	930,00	0,23	891,00	0,20	39,00	4,38
	2 237,94	0,56	3 585,21	0,80	-1 347,27	-37,58

Compte de Résultat ANC N°2018–06 détaillé

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
671800 - AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	12 088,92	3,04	11 370,83	2,53	718,09	6,32
	12 262,92	3,08	11 385,83	2,54	877,09	7,70
Sur opérations en capital						
675000 - VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	34 780,16	8,74	50 192,17	11,19	-15 412,01	-30,71
	34 780,16	8,74	50 192,17	11,19	-15 412,01	-30,71
Total VI	**47 043,08**	**11,82**	**61 578,00**	**13,73**	**-14 534,92**	**-23,60**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**18 094,03**	**4,55**	**30 139,00**	**6,72**	**-12 044,97**	**-39,96**
Total des produits (I + III + V)	**551 135,11**	**138,50**	**600 709,70**	**133,89**	**-49 574,59**	**-8,25**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VI	**621 434,12**	**156,17**	**616 201,28**	**137,35**	**5 232,84**	**0,85**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-70 299,01**	**-17,67**	**-15 491,58**	**-3,45**	**-54 807,43**	**353,79**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA						
Prestations en nature						
871000 - MISES A DISPOSITION GRATUITES	14 090,00		14 090,00			
	14 090,00		14 090,00			
Bénévolat						
870000 - BENEVOLAT	51 043,00		48 074,00		2 969,00	6,18
	51 043,00		48 074,00		2 969,00	6,18
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO	**65 133,00**		**62 164,00**		**2 969,00**	**4,78**
Mise à disposition gratuite						
861100 - MISES A DISPOSITION GRATUITES	14 090,00		14 090,00			
	14 090,00		14 090,00			
Personnel bénévole						
864000 - BENEVOLAT	51 043,00		48 074,00		2 969,00	6,18
	51 043,00		48 074,00		2 969,00	6,18
TOTAL	**65 133,00**		**62 164,00**		**2 969,00**	**4,78**

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	285			285
Immobilisations incorporelles	**285**			**285**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 240	21 432	21 097	49 574
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 623			1 623
- Matériel de transport	130 428	23 554		153 982
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 219			1 219
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**182 509**	**44 986**	**21 097**	**206 398**
ACTIF IMMOBILISE	**182 794**	**44 986**	**21 097**	**206 683**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 68 234 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80		80
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	58 201	58 201	
Charges constatées d'avance	9 953	9 953	
Total	**68 234**	**68 154**	**80**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	250
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	408
PRODUITS A RECEVOIR	12 500
Total	**13 158**

Des subventions à recevoir sont comptabilisées au 30/09/2023 à savoir :
- au titre du fonctionnement à hauteur de 43.000 euros

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	23 000				23 000
Total	**23 000**				**23 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Au bilan de l'exercice précédent, la structure avait bénéficié d'aides au titre du fonds de solidarité mis en place suite à la crise sanitaire, cependant ces aides pourraient ne pas être acquises en totalité, par conséquent une provision de 23 K€ avait été constituée par rapport à ce risque. A ce jour, bien qu'aucun contrôle n'ait eu lieu, il a été décidé de conserver cette provision au 30/09/2023.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	9 953		
Total	**9 953**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	23 915		
Total	**23 915**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Nantissement d'un compte bancaire rémunéré :
Compte bancaire ouvert auprès de la banque du CREDIT MUTUEL pour un montant de 15 000 euros en nantissement de l'autorisaion de découvert supplémentaire à hauteur de 15 000 euros.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	14 090	14 090
Dons en nature	51 043	48 074
Total	**65 133**	**62 164**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	14 090	14 090
Prestations		
Personnel bénévole	51 043	48 074
Total	**65 133**	**62 164**